



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 7 janvier 2016 - 20h

M. Maxime MICHALLET a donné pouvoir à M. Guy JOYET
 Mme Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2015 : il est adopté à l'unanimité avec une modification au 4^{ème} aliéna du point n°10 Questions et informations diverses.
 Supprimer les mots : « d'ovins et de caprins ».

Délibérations adoptées par les membres du Conseil Municipal :

Finances :

2. Avenant à la convention cadre intérim et portage salarial pour l'année 2016 avec le CDG 69. A l'unanimité.
3. Répartition 2015 du produit des amendes de Police 2014 relatif à la sécurité routière. A l'unanimité.
4. Ouverture anticipée des crédits en section d'investissement – exercice 2016. A l'unanimité.

Intercommunalité :

5. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

- Concernant la proposition n°Pro-2 relatif au regroupement d'EPCI à Fiscalité propre à l'horizon 2020, 2 voix POUR (Guy JOYET et Maxime MICHALLET), 2 Abstentions (Rachel COLIN et Régine CHARLES) et 11 voix CONTRE.

A la majorité des voix, le conseil municipal approuve la proposition de regroupement d'EPCI de la Communauté de l'Ouest Rhodanien avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle à l'horizon de 2020. Cette décision est motivée par le bassin d'économie et aux réseaux des déplacements pendulaires des salariés via l'A89 et via les lignes SNCF qui sont identiques à ceux du bassin de l'Arbresle.

- Concernant la proposition n°Pro-7 relatif à l'Organisation de la compétence eau potable à l'horizon 2020, 15 voix CONTRE.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de regrouper les SIE Anse et région, du Val d'Azergues, de la région de Tarare et de la Haute Vallée d'Azergues qui seront conduits à transférer leur compétence au Syndicat Mixte Saône Turdine. Le Syndicat Mixte Saône Turdine verrait ainsi sa compétence production élargie à la compétence transport et distribution.

6. Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de la COR pour 2016 à 2021. A l'unanimité.

7. **Compte-rendu des commissions.**

Commission bâtiments et finances :

- logement du bâtiment FERLIN : Guy JOYET précise que l'appartement devrait être disponible à la location au 1^{er} mars 2016 pour un loyer de 750 €.

- changement de local du cabinet d'ostéopathie : il informe que l'ostéopathe va quitter son local à cause de la non-conformité d'accès aux personnes à mobilité réduite. Guy JOYET propose que le local de la bibliothèque sis à l'ancienne cure pourrait lui être proposé une fois le transfert des locaux de la bibliothèque effectué. Ce bâtiment est aux normes pour l'accessibilité.

Commission petite enfance et affaires scolaires :

Pascal GIRAUD précise qu'une réunion aura lieu le 14 janvier 2016 à 19h avec les parents d'élèves et les animateurs du Centre Social de Tarare afin de faire le point sur les activités périscolaires.

- Reprise du branchement d'eau de l'école Notre Dame des Roches au mois de février 2016.

Rachel COLIN fait le compte-rendu de la réunion relative au restaurant scolaire. Les parents d'élèves sont satisfaits du service communal et les agents aussi.

Commission communication et associations :

Géraldine CHEVRET informe que la cérémonie organisée le mardi 8 décembre 2015 à 19h pour fêter le retour d'Aurore GROS-COISSY, a rassemblé 250 personnes.

Elle rappelle le bon déroulement du pot de Noël organisé pour le personnel communal du 18 décembre 2015.

Elle fait le compte rendu de l'assemblée générale du Syndicat Agricole.

- Site Internet : le nouveau site internet de la mairie a été mis en ligne aujourd'hui (www.saintromaindepopey.fr). Il manque encore des informations qui seront complétées rapidement.

- Recensement de la population organisé avec l'INSEE : il va se dérouler du 21 janvier au 20 février 2016 et 3 agents ont été recrutés pour effectuer l'enquête.

- Bibliothèque : les membres de l'association continuent d'enregistrer les ouvrages sur leur nouveau logiciel de prêts. Tout sera opérationnel lors du changement du local.

Géraldine CHEVRET annonce les manifestations à venir.

- Sécurité lors des manifestations communales : Lors de la dernière rencontre avec les représentants de la Gendarmerie de Tarare relatif à la fête des classes, il est proposé que la commune achète un éthylotest pour le louer aux associations lors des manifestations. Cela permettra de décharger la responsabilité des organisateurs.

Commission voirie :

- Aménagement du Bourg : Jean-Michel COQUARD annonce que les travaux d'enfouissement du réseau éclairage public géré par le SYDER seront fiscalisés.

Le permis de construire a été déposé pour la sécurisation du carrefour de la place du Popey.

Le diagnostic amiante de l'enrobé des RD 33 et RD 67 a été fait fin décembre 2015. Nous attendons le rapport.

- Remplacement de l'agent des services techniques : Suite à la non-reconduction de la période d'essai du remplacement de M. Montet, un nouvel agent va être mis à l'essai pendant 2 mois.

8. Questions et informations diverses :

Intercommunalité :

- Recensement des ouvrages d'art : Jean-Michel COQUARD doit faire des photographies de tous les ouvrages d'art sis le long des voiries intercommunales.

- Guillaume FERRIERE fait le compte rendu de la réunion de la commission économie du 10.12.2015.

Guy JOYET rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 18h30 à la salle polyvalente en présence M. Michel MERCIER qui présentera la COR.

Suppression des cabines téléphoniques : Guy JOYET précise qu'Orange va démonter la cabine téléphonique sis place de la mairie car elle est sous utilisée.

Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

Planning des prochaines réunions du Conseil Municipal : le jeudi 4 février à 20h, le jeudi 3 mars à 20h, vendredi 1er avril à 18h30, le jeudi 28 avril à 20h, le jeudi 2 juin à 20h.

Le jeudi 24 mars à 20h, réunion privée pour le BP.

Question du public : Création d'un cheminement vers la Sapinaie.

La séance est levée à 22h.